



Vous êtes dirigeant d'entreprise ou responsable des ressources humaines ?

**Rendez-vous au Salon des services à la personne
du 19 au 21 novembre 2009, Porte de Versailles, Paris**

**pour découvrir tous les services que vous pouvez proposer
à vos salariés et collaborateurs.**

Comment fidéliser et favoriser la productivité de ses salariés et collaborateurs ? Dans un contexte de crise dans lequel il est difficile d'augmenter les rémunérations, le CESU préfinancé et les services proposés aux salariés dans leur entreprise représentent une opportunité pour tous les dirigeants d'entreprises et les responsables de ressources humaines.

Le Salon des services à la personne leur propose de découvrir ces services proposés aux salariés, d'évaluer la mise en place du CESU dans leur structure et de comprendre les avantages et les inconvénients de l'adoption de ce type de solutions au sein de leur entreprise.

Nouveau : le Village des services aux salariés

Pour la première fois, le salon regroupe dans cet espace des exposants proposant des prestations de services à destination des salariés. L'occasion pour les visiteurs de découvrir et d'évaluer de nouveaux services.

Parmi ces exposants :

- des émetteurs de CESU
- des conciergeries d'entreprise
- des crèches

A qui s'adresse le Village des services aux salariés ?

- les responsables de ressources humaines
- les dirigeants d'entreprises
- les Comités d'entreprises
- les Collectivités locales

Pourquoi avoir créé cet espace ?

Les prestations de services à la personne fournies par les entreprises à leurs salariés restent encore sous utilisées en France : moins de 2% des salariés bénéficient d'un programme de services à la personne grâce à leur entreprise alors que ce pourcentage s'élève à 20% dans certains pays d'Europe et à 60% aux Etats-Unis*.

Des conférences ciblées pour mieux comprendre

Les dirigeants d'entreprises et les responsables de ressources humaines continuent à se poser des questions sur les impacts positifs et négatifs de l'adoption de ces nouveaux outils de motivation, la fiscalité qui y est associée et les coûts liés à leur mise en place.

Le salon leur propose un cycle complet de conférences sur des thèmes tels que :

- Comprendre le CESU pré-financé
- Conciergerie d'entreprise : outil de fidélisation et d'efficacité
- CESU : outil de politique sociale
- Favorisez le bien-être de vos salariés dans l'entreprise
- Mettre en place une crèche au sein de mon entreprise, pourquoi pas ?

*Agence nationale des services à la personne & BIPE

Informations pratiques sur le Salon des services à la personne

- Du jeudi 19 novembre au samedi 21 novembre de 10 h à 19 h
- Viparis, Porte de Versailles
- Entrée payante : 8 euros
- Entrée gratuite pour les moins de 18 ans, les demandeurs d'emploi et les RMIstes

Des invitations pour deux personnes sont offertes sur le site du salon.

<http://www.salon-services-personne.com>

Le Salon des services à la personne a reçu le soutien de l'Agence nationale des services à la personne.

A propos du Salon des services à la personne

En 2008, Planète micro-entreprises a organisé du 20 au 22 novembre 2009 la deuxième édition du Salon des services à la personne au Parc des Expositions, Porte de Versailles. Les organisateurs ont créé avec ce salon, l'événement national des services à la personne. Le salon a en effet permis de réunir en un seul lieu tous les acteurs de ce secteur et de présenter clairement leur offre à 20 000 visiteurs, particuliers et professionnels.

Pour plus de renseignements www.salon-services-personne.com

Contacts presse : Le Public Système

Sidonie Dumoulin – sdumoulin@lepublicsysteme.fr – 06 64 00 49 59

Yamina Bliel – ybliel@lepublicsysteme.fr – 01 41 34 23 33